LE DEVOIR

Le maire de Toronto au coeur de la dispute de la famille Rogers

Photo: Emma McIntyre Agence France-Presse Le maire de Toronto, John Tory, est payé 100 000$ annuellement pour son travail de conseiller auprès de Rogers, selon le «Toronto Star».

Étienne Lajoie *à Toronto*

Initiative de journalisme local

11 novembre 2021
Économie

Le maire de Toronto, John Tory, est payé 100 000 $ annuellement pour son travail de conseiller sur la fiducie familiale de l'entreprise Rogers, selon le *Toronto Star*, un rôle qui cause des remous dernièrement dans la plus grande ville canadienne, alors que la famille Rogers est en pleine dispute.

Un système unique de gouvernance est à la source du conflit familial. L'entreprise compte deux types de conseil d'administration : un conseil semblable à celui de la majorité des entreprises et une fiducie familiale, créée par le fondateur de l'entreprise, Ted Rogers. John Tory était un proche ami du défunt fondateur, qui lui a demandé, avant son décès, de se joindre à la fiducie, explique Robert Brehl, coauteur de l'autobiographie de Ted Rogers.

Le maire de Toronto a lui-même été p.-d.g. de la division de câblodistribution de Rogers entre 1999 et 2003 et membre du conseil d'administration de l'entreprise jusqu'à son élection à la mairie, en 2014.

Le seul fils de Ted Rogers, Edward, lui, porte deux chapeaux : celui de président de la fiducie familiale ainsi que celui de président du conseil d'administration. C'est dans ses dernières fonctions qu'il a cherché à remplacer le p.-d.g. de l'entreprise, Joe Natale, par le directeur financier, Anthony Staffieri, au mois d'octobre, d'après le *Globe and Mail*.

Son intérêt à modifier la composition de la direction était par contre contraire à la volonté de sa mère, Loretta, et à celle de ses sœurs Melinda et Martha, aussi membres du conseil d'administration. Le 21 octobre, le conseil a ainsi évincé Edward de son poste de président. Mais le lendemain, il a usé de ses fonctions de président de la fiducie pour nommer de nouveaux membres du conseil d'administration ; le 24 octobre, le nouveau conseil le nommait de nouveau président du conseil.

Des membres de la famille ont contesté la nomination de membres, mais le 5 novembre, un tribunal britanno-colombien a donné raison à Edward Rogers. Certains éléments du clan familial, dont Martha Rogers (https://twitter.com/MarthaLRogers/status/1452356335153127426?ref_src=twsrc%5Etfw%7Ctwcamp%5Etweetembed%7Ctwterm%5E1452356335153127426%7Ctwgr%5E%7Ctwcon%5Es1_&ref_url=https%martha-rogers-calls-for-brother-edwards-resignation-as-chair-of-family%252F), souhaitent tout de même que celui-ci quitte ses fonctions de président de la fiducie.

Une majorité des membres de la fiducie devront par contre approuver son départ. Le maire de Toronto, John Tory, est du nombre. Son rôle dans l'entreprise est maintenant au grand jour et le place en situation d'apparence de conflit d'intérêts, selon certains observateurs.

Omniprésence à Toronto

Rogers est présent dans une multitude de sphères à Toronto. L'entreprise est par exemple l'un des copropriétaires de Maple Leaf Sports & Entertainment, un conglomérat qui possède les Maple Leafs de Toronto et les Raptors, équipe de la NBA. Edward Rogers siège au conseil d'administration du conglomérat. Après le championnat des Raptors en 2019, la Ville de Toronto a participé à l'organisation du défilé de l'équipe.

Le maire de Toronto s'est retiré de discussions par rapport à Rogers à l'hôtel de ville à plusieurs reprises depuis son élection. En janvier 2016, la commissaire à l'intégrité a blanchi John Tory après qu'un résident de la ville a porté plainte contre le maire en vertu du code de conduite des membres du conseil municipal dans une affaire liée à Rogers. « Il consacre malheureusement du temps à son rôle chez Rogers, plutôt que dans son poste de maire, mais malgré tout, il n'a pas violé une loi », soutient Andrew Sancton, un professeur retraité de l'Université Western, spécialisé en politique municipale.

Mais le professeur natif de Montréal, tout comme le président-directeur général de l'Institut sur la gouvernance, François Dauphin, concède qu'il pourrait y avoir apparence de conflit d'intérêts aux yeux de la population.

« Vous ne pouvez pas avoir un poste haut placé dans la fiducie et à la Ville, et représenter les intérêts supérieurs des deux en même temps », souligne l'expert en gouvernance Richard Leblanc au réseau *Global*. « Ce n'est pas à son avantage politiquement », pense Andrew Sancton.

Son rôle chez Rogers, notent toutefois Andrew Sancton et François Dauphin, est peu exigeant. « Certaines personnes pensent qu'il passe le tiers de son temps chez Rogers, mais ce n'est pas un emploi », précise Andrew Sancton.

Obligation morale

C'est dans les bureaux du cabinet de renom Torys LLP, fondé en 1941 par John Stewart Donald Tory — grand-père du maire de Toronto —, que le conseil d'administration de Rogers a évincé Edward Rogers de son poste de président le 21 octobre, selon le *Globe and Mail*. Les liens entre les deux familles — parmi les plus influentes en Ontario — sont nombreux.

« Lorsque Ted Rogers étudiait en droit, le grand-père du maire a offert à Ted un stage en droit à son cabinet d'avocats », décrit Robert Brehl, qui a corédigé l'autobiographie *Relentless : The True Story of the Man Behind Rogers Communications*, parue en 2008. « L'oncle du maire, Jim Tory, supervisait le stage », ajoute-t-il. Le père de John Tory a aussi siégé au conseil d'administration de Rogers.

Dans une lettre publiée en novembre 2014, un mois après son élection à la mairie, dans laquelle il confirmait son départ du conseil d'administration de Rogers, John Tory était clair dans ses intentions. « J'ai promis à Ted Rogers que je resterais sur la fiducie aussi longtemps que possible, et vu cette obligation morale à l'endroit de mon ami, je ne prévois pas démissionner », lit-on.